

# Café Associatif – Réunion du 13 mars 2017

## Idées du café itinérant

LES +

LES -

Facile à mettre en place sans attendre que la bergerie soit opérationnelle

Risque de perte d'énergie

Une caravane est proposée

A aménager et décorer -  
Qui est équipé pour la déplacer ?

Intéressant pour faire sortir les habitants

Le café ne pourra être présent sur les manifestations des associations qui ont besoin des buvettes pour leurs recettes (Marelle, Œil rond...)

Fonctionnement limité aux périodes estivales (même si ça peut déborder sur printemps et automne)

Chacun s'accorde à dire qu'un café, **c'est avant tout un lieu.**

En conséquence, l'idée de l'itinérance peut être conservée en un « hors les murs » du café associatif pour des manifestations ponctuelles, ou pour faire rayonner le café ponctuellement. Mais n'est pas retenue pour l'instant, gardons l'énergie pour créer le lieu.

## La rencontre avec la Fondation de France

Grégoire a fait inscrire le projet au calendrier « hors pistes » de la FdF pour l'après midi du 21 mars. Ils aident au montage de projet et à son financement.

S'y rendront un représentant de chaque commune : **Isa** pour Barci, **Djé** pour Lardier et **Paul** pour Vitrolles.

Bien qu'un peu éloignée pour les habitants de Lardier, la bergerie de Barci offre de belles possibilités. Les Mairies sont prêtes à soutenir et aider au projet. Il a été proposé que Barci s'occupe du 2d œuvre (la recherche

de financements est en cours afin de rendre le local utilisable). De notre côté, il faudra réaliser un prévisionnel pour :

- Equipements intérieurs (de quoi avons-nous besoin à minima ? au mieux ?) pour le bar, pour la cuisine, pour des animations....
- Un peu de matériel son / éclairage
- Un budget communication
- Des stocks de démarrage (+ vaisselle)
- La création de l'association + La formation Licence III (elle est liée à une personne et un lieu)-

L'aide FdF peut porter sur l'aménagement ET sur le fonctionnement.

**POINTS A VERIFIER** : savoir si la formation débit de boissons est nécessaire et se rapprocher des services fiscaux pour l'association indépendante « café » : (article trouvé sur [service-public.fr/assos](http://service-public.fr/assos) )

*Lieu réservé aux adhérents*

*Si une association ouvre un bar fixe pour ses membres, elle est dispensée de démarche, si elle respecte 2 conditions :*

- l'ouverture du bar n'a pas pour but de réaliser de bénéfices,
- les boissons disponibles ne comportent pas ou peu d'alcool (elles appartiennent aux groupes 1 à 3 de la classification officielle des boissons).

*Dans le cas contraire, l'association est considérée comme exerçant une activité commerciale et doit posséder une licence de restaurant ou de débit de boissons.*

### **MAIS INCIDENCES FISCALES**

*L'ouverture de buvettes ou de bars n'entraîne aucune démarche particulière auprès de l'administration fiscale.*

*Cependant, les recettes générées par cette activité peuvent devoir être comptées parmi les recettes lucratives. Or, celles-ci sont soumises à déclaration et à imposition :*

- dès le premier euro, si elles occupent une part prépondérante dans le budget de l'association,*
- ou au-delà du seuil des 61 145 € annuels, si elles sont accessoires.*

*Il convient en conséquence de déterminer si l'activité peut ou non être qualifiée de non lucrative.*

### **Création d'emploi**

C'est un poste souvent fondamental pour les demandes de financement, cependant il nous paraît important de considérer le **projet en total bénévolat** selon les principes posés dans les différents échanges autour de Et Si Nous.

Nombre de cafés associatifs rencontrés fonctionnent avec des emplois aidés (la Juncha, le café du peuple, le petit saloon...). Mais de là sont nées leurs difficultés actuelles, suite à la perte des subventions. De plus, les aides à l'emploi - gérées par la Région - vont probablement disparaître. Cela a un côté pratique puisque la régularité de l'ouverture coïncide avec un emploi, mais impose une tout autre gestion que celle que nous envisageons - du moins pour l'instant.

Il est souligné qu'il sera nécessaire d'être nombreux à s'impliquer dans les tours de rôle si l'on souhaite plusieurs jours d'ouverture par semaine.

A noter : Ceux qui se rendront à la rencontre FdF n'auront pas de prévisionnel avec eux, mais les énergies qui se manifestent pour l'ouverture du lieu, l'envie de lien social et de relier les différentes populations, ...